

Agenda 21 Pays de Gâtine

Historique :

La charte de territoire est en quelque sorte la feuille de route du Pays. Elle contient les grandes orientations de la Gâtine pour les années à venir. Elles sont toutes conçues dans une logique de développement durable et sont diffusées auprès des partenaires et des acteurs par le biais de la démarche Agenda 21.

C'est en particulier pour son inscription dans une démarche participative, en référence à l'un des fondements du développement durable, que la démarche d'élaboration du projet de territoire « Gâtine 2000.2010 » a été retenue en juillet 2000 et labellisée « Agenda 21 » par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Bilan 2002.2006

Le Pays est conscient que ce concept doit être partagé et compris par les forces vives du Pays.

C'est pourquoi, le Pays de Gâtine a élaboré en 2002 en partenariat avec l'IFREE (Institut de Formation et de Recherche à l'Education et à l'Environnement) un programme de formation à la démarche de développement durable. L'objectif est de sensibiliser les élus et les principaux acteurs du Pays à cette démarche en leur apportant des outils d'analyse, de compréhension et des témoignages sur des expériences menées en France ou à l'étranger.

Par ailleurs, le Pays lance un certain nombre d'actions concrètes :

Elles s'inscrivent entre 2002 et 2006 dans les dispositifs publics suivants :

Elles touchent en priorité, l'accompagnement d'un programme de recherche et développement sur le traitement de la laine de mouton dans le cadre du PIC Interreg 3B (coût total : 4 millions dont 800 000 euros pour la Gâtine) ; des réflexions sur des démarches valorisant la Haute Qualité Environnementale ; la préservation de l'eau et les expérimentations innovantes en matière de gestion de l'eau dans le cadre du PIC LEADER+ (coût total : 4 millions d'euros); des évaluations intermédiaires et finales concernant le bilan du contrat de territoire 2004.2006 et LEADER+ avec notamment la mise en place d'un guide du porteur de projet et un zoom fait sur les actions relevant du concept hydrocitoyen pour respectivement 37 500 euros, 6 000 et 15 100 euros en coût total.

Les dispositifs publics : bilan financier

Programmes	Partenaire	Début	Fin	Dotation
Contrat de territoire	Région	01/01/2004	31/12/2006	4 277 900 €
Proxima Priorité Pays	Conseil Général		31/12/2006	851.507 €
Proxima Priorité Département	<i>Proxima 2 est en cours de négociation pour la période 2008-2013</i>	01/01/2001	Prolongation d'un an	850.000 €
Proxima Ingénierie			31/12/2007	365.523 €
Leader+ FEOGA			Europe	26/12/2001
Equal Phase 2 FSE	Europe	01/06/2004	31/12/2008	368.000 €
Equal Phase 3 FSE				60.000 €
PLIE	Europe	01/01/2001	31/12/2007	1.900.000 €
ORC	Europe Etat Région Département Pays	01/03/2003	31/03/2007 Prolongation d'un an 31/03/2008	480.000 €